

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 125

présenté par

M. Tian, M. Hetzel, Mme Boyer, M. Aboud et M. Tardy

-----

**ARTICLE 44 BIS**

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« à l'issue d'une expérimentation de six mois du dispositif, menée au minimum dans trois régions volontaires ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est préférable qu'une telle disposition fasse l'objet d'une expérimentation de six mois, menée au minimum sur trois régions volontaires.